



Charte du collectif Citoyens Fraternels 92

Constat

Le département des Hauts de Seine est l'un des plus riches de France, mais les personnes vivant des situations de pauvreté ont de plus en plus de mal à y vivre et le lien social tend à disparaître.

Notre Département se fracture socialement. Comment admettre

- que plus de 200 000 personnes y vivent en dessous du seuil de pauvreté,
- que plus de 70 000 personnes soient en attente de logement social,
- que les dispositifs d'hébergement soient saturés et renvoient des personnes à la rue ?

Notre Département se fracture territorialement :

- Les personnes aux revenus modestes quittent progressivement le département alors même que certaines y travaillent,
- 7 communes sur 36 concentrent la moitié des personnes en situation de pauvreté, dont 6 situées dans le nord du département,
- Il n'y a pas de réelle solidarité entre les communes.

Cette tendance s'aggrave : les personnes en précarité en sont les premières victimes et ne trouvent pas leur place dans notre Département. La pauvreté pèse particulièrement sur les enfants et sur les jeunes, ne leur permettant pas d'espérer un avenir meilleur.

Objectifs

Nous, habitants, associations des Hauts-de-Seine, réaffirmons que la lutte contre la pauvreté doit être globale (logement, éducation/formation, emploi, santé, environnement social, etc...), qu'on ne réduit pas la pauvreté en expulsant les populations précaires du département ou en les concentrant sur un même territoire et que la mixité sociale est une réelle nécessité.

Convaincus que le développement de notre département doit se mesurer aussi à la place qu'il donne en toute justice aux personnes vivant des situations de précarité, nous refusons de voir s'installer l'indifférence, l'individualisme et l'affaiblissement du lien social.

Nous voulons nous engager pour développer un véritable « VIVRE ENSEMBLE DANS LE 92 » dans la diversité de nos situations sociales, de nos origines et de nos cultures.

Nous voulons ainsi :

- **Garantir** que chacun/chacune ait, dans le respect de la dignité humaine :
 - accès à ses droits,
 - accès au logement et à l'hébergement
 - accès à l'emploi et à l'insertion par l'activité économique
- **Ouvrir et multiplier des espaces de concertation** avec la Préfecture, la Région et le Département, les collectivités locales, les associations, les personnes vivant des situations de pauvreté et d'exclusion, et tous les citoyens,
- **Agir dans la déclinaison de la stratégie de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale**
- **Interpeler** les acteurs publics pour toutes situations urgentes et particulièrement graves que pourraient rencontrer les plus fragiles dans le département
- **Multiplier les initiatives d'échange et de partage**, par exemple : les réseaux de voisinage, d'échanges et de savoirs, les épiceries et boutiques sociales et solidaires, les ressourceries, les possibilités de colocation solidaire,...
- **Construire des réponses** avec ceux qui vivent des situations de pauvreté et d'exclusion, en mettant en place, valorisant et promouvant des actions qui favorisent la participation de tous, dans la fraternité et le respect de chacun
- **Promouvoir** tout dispositif social innovant et contribuer à l'amélioration des dispositifs existants.

Le collectif appelle tous les acteurs du département à prendre conscience de la situation et à s'engager à lutter contre la pauvreté et l'exclusion.